

APPEL D'OFFRE

Poste de Intervenant social F/H – CDD 1 an Temps complet

Date de prise de poste : 18/09/2023

Date de limite de réception des candidatures : 15/09/2023

Pôle Hébergements - Service Espace Soleil (Habitat Jeunes et actions collectives)

Rémunération sur la base de la reprise d'ancienneté, selon les dispositions de la convention collective du 15.03.1966 et les certificats remis.

Missions

Le ou la professionnel(e) intervient sur deux actions différentes et complémentaires au sein du service.

Sur la résidence Habitat Jeunes et dans le cadre de la convention sur l'accueil des mineurs et les jeunes Majeurs :

Il/elle est chargé de mettre en œuvre un accompagnement spécifique aux mineurs et jeunes majeurs accueillis dans le cadre d'une convention avec le conseil départemental.

Il/elle est chargé de faire le lien avec les équipes référentes du département (MSD ou section MNA) pour se coordonner sur l'accompagnement du jeune.

Il/elle accompagne physiquement les jeunes dans leurs démarches administratives, pour les rendez-vous de santé, l'accès à l'insertion sociale, etc...

Il/elle organise des animations collectives, en lien notamment avec les autres professionnels de la structure.

Profil souhaité

Qualifications

- Être titulaire du DE de CESF, d'ASS ou ES.
- Maîtrise des enjeux de la protection de l'enfance.
- Connaissance en matière de droit des étrangers souhaitée.
- Expérience requise en matière d'accompagnement à l'accès et à l'ouverture des droits des personnes.

Compétences

- Qualité relationnelle, sens de l'écoute.
- Maîtrise de l'outil informatique.
- Souci du travail partagé et pluridisciplinaire.
- Dynamisme, rigueur engagement et créativité.
- Faculté à développer des partenariats.
- Sens de l'organisation.
- Qualité rédactionnelle indispensable.

Conditions d'exercice

Horaires : du lundi au vendredi, en alternance (journées et soirées)

Déplacements ponctuels hors 06 à la journée

Être titulaire du permis B

Avantages

- Congés payés : 5 semaines annuelles légales, 17 jours de congés supplémentaires dit « trimestriels » à prendre au cours du trimestre d'acquisition, congés d'anciennetés en sus à partir de 5 ans de présence au sein de l'association
- Prise en charge des abonnements aux transports en commun à hauteur de 50% pour le trajet domicile-travail
- Entre autres dispositions favorisant la conciliation vie pro / perso : jours enfant malade, mise en œuvre effective du droit à la déconnexion
- Mutuelle d'entreprise (pour le socle de base salarié, participation à hauteur de 70% à compter du 01/07/2023)
- Possibilité d'ouvrir un Compte Epargne Temps

Candidature (CV et lettre de motivations) à adresser à l'attention de : M. Alain LOMBART, Directeur du Pôle Hébergements à l'adresse mail suivante : espace.soleil@montjoye.org